



Les possibilités de parcage étant réduites, nous vous conseillons les TP:  
 Depuis la gare de Lausanne ou le parking relais d'Ouchy, métro M2 direction Croisettes ou Sallaz et descendre à la station CHUV.  
 Depuis le parking relais de Vennes, métro M2 direction d'Ouchy et descendre à la station CHUV.

**LIEU : AUDITOIRE CÉSAR-ROUX, BÂTIMENT PRINCIPAL, CHUV**

**Publiccible :** Infirmier·ère·s, intervenant·e·s socio-éducatif·ve·s, médecins et psychologues professionnel·le·s de 1<sup>ère</sup> ligne, organisations d'usager·ère·s ainsi que tout acteur et actrice concerné·e.

**Inscriptions :** Gratuité sur inscription préalable obligatoire **avant le 24 octobre** via le Pour plus d'informations : [ingrid.vogel@chuv.ch](mailto:ingrid.vogel@chuv.ch). Un certificat attestant de 4 crédits de formation continue sera remis aux participants.

**Organismes porteurs :** AACTS (addiction, actions communautaire, travail social) - Fondation ABS - Bartimée - DEPART, CHUV - Entrée de secours - Estérelle Arcadie - Fondation vaudoise contre l'alcoolisme (FVA) - L'Epi - Le Levant - Les Oliviers - REL'IER / Le Relais - Division interdisciplinaire de santé des adolescents (DISA), CHUV - Radio-FMR - Service de médecine des addictions, CHUV - Suivi intensif dans le milieu - SIM(A), PCO, CHUV - Secteur psychiatrie Ouest (SPO), CHUV - Service universitaire de psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent (SUPEA), CHUV - Fondation de Nant - Zone Bleue

**Èvènement co-organisé avec les Réseaux Santé Vaud (RSRL, RSLC, RSHL, RSNB), avec la participation du réseau Re-pairs, avec le soutien de la Direction générale de la Santé du canton de Vaud et avec le parrainage de Addiction Suisse, AVMCA, CoRoMA, GREA, SSAM.**



**4<sup>e</sup> Rencontre vaudoise d'addictologie**  
 programme préliminaire

**Réduction des risques :  
 nouveaux publics,  
 nouvelles approches**

**4 novembre 2022**  
 CHUV - Lausanne



Développée dans les années 90, 4<sup>e</sup> pilier de la politique suisse en matière de drogues, ancrée dans la loi lors de la révision de la Lstup en 2008, étendue à toute forme d'addictions par la réduction des risques s'inscrit aujourd'hui dans de multiples champs d'intervention et mobilise une large palette de professionnel·le·s.

## RÉDUCTION DES RISQUES : NOUVEAUX PUBLICS, NOUVELLES APPROCHES

La richesse et la diversité des interventions présentées attestent d'un ancrage solide de la réduction des risques dans le domaine addictologique vaudois, de sa transversalité et des perspectives de développement futurs, au service de la qualité de vie des usager·ère·s et des offres de prises en charge.

### PROGRAMME

<b>12h30-13h00</b>	Réception – enregistrement
<b>13h00-13h10</b>	Allocutions de bienvenue
<b>13h10-13h50</b>	<b>Nicotine et réduction des risques</b> Prof. Reto Auer, Institut bernois de médecine de famille (BIHAM), Université de Berne et Unisanté, Lausanne
<b>13h50-14h10</b>	Pause-café
<b>14h15-15h15</b>	Ateliers parallèles I
<b>15h20-16h20</b>	Ateliers parallèles II
<b>16h30-17h10</b>	<b>L'intégration de mesures d'insertion sociale au sein du pilier réduction des risques : quels enjeux éthiques ?</b> Mme Gwenaëlle Bhasin, Département de sociologie, Université de Genève
<b>17h10-17h15</b>	Clôture
<b>17h15</b>	Verrée

### ATELIERS

#### **A01 - Le choix de mourir de ses consommations d'alcool en milieu résidentiel : entre réduction des risques et approche palliative**

Réflexion sur la posture professionnelle à adopter quand la personne souhaite poursuivre ses consommations, quelles qu'en soient les conséquences, et exploration des questions que soulèvent ces situations.  
*Romina Penedo & Florian Rubio, Champ-Fleuri - Sophie Arnaud & Valérie Dupertuis, REL'IER / Le Relais - Chelo Fernandez, Palliative Vaud*

#### **A02 - Réduction des risques alcool en ambulatoire : approche et gestion des bénéficiaires vs les professionnel·le·s**

Entre absence de réseau et attentes magiques de ce dernier, comment les professionnel·le·s peuvent-ils ou elles travailler avec lui et les bénéficiaires pour un maintien à domicile lors de consommations ?  
*Aline Boquien, Fondation vaudoise contre l'alcoolisme - Samira Azlag-Cadet, Fondation Saphir*

#### **A03 - La réduction des risques au sein des institutions : le grand débat EPSM et ESE : mission de maintien et de réhabilitation**

Invitation à prendre part aux questions débattues dans les 2 institutions : la bière sans alcool, pour ou contre ? L'abstinence, une utopie ? CBD et cannabis ? Quel stockage des substances ? Quel règlement ? Et si non respect : exclusion ?  
*Loic Esposito & Michael Schoepf, EPSM Bru - Sonia Mansour et Mélanie Tschanz, Le Levant*

#### **A04 - Projet pilote de Drug checking dans le canton de Vaud**

Présentation de ce projet, fruit d'un partenariat multidisciplinaire et usant d'une technologie d'analyse novatrice, ainsi que des premiers enseignements de son déploiement, d'abord en milieu festif puis sous la forme d'une permanence hebdomadaire.

*Stéphane Caduff & Yana Scheurer, Fondation vaudoise contre l'alcoolisme (NightLife Vaud) - Alessandro Tremea, Le Levant (CAP) - Emilia Gianola & Pierre Eisseiva, Ecoles des sciences criminelles, UNIL*

#### **A05 - Réduction des risques et cannabis : le projet Cann-L**

Après une brève présentation du projet, de ses objectifs et mesures de réduction des risques, une discussion sera ouverte sur cette dernière, s'agissant de la consommation de cannabis et des possibilités que pourraient offrir un marché légal.

*Robin Udrisard & Frank Zobel, Addiction Suisse - Aline Bernhardt Keller (à confirmer), Ville de Lausanne*

#### **A06 - Jeux d'argent : réduction des risques et protection des joueur·euse·s en lien avec les opérateurs de jeux**

Quels bénéfices et quelles limites des dispositifs de protection mis en place par les opérateurs de jeux ? Vignettes et témoignages illustreront comment le recours à ces dispositifs s'articulent avec les particularités individuelles des personnes touchées par le jeu excessif.

*Coralie Zumwald, Centre du jeu excessif, CHUV – autres intervenant·e·s à confirmer*

#### **A07 - Innovations dans les TAOs et impacts sur la prise en charge des personnes en soins**

Longtemps limité à la méthadone et à la buprénorphine, le paysage des prescriptions a ensuite été bouleversé par d'autres médicaments (DAM, morphine retard) et par une diversification des galéniques. Ces innovations ont créé une nouvelle dynamique dans les prises en charge.

*François Perrinjaquet & David Tschopp, Entrée de secours - Mohamed Hachaichi, Fondation de Nant*

#### **A08 - Comment accompagner les usager·ère·s vers les espaces de consommation sécurisée (ECS) ?**

Après une brève présentation des ECS, cet atelier propose de discuter des modalités actuelles de collaboration avec les lieux de traitement ambulatoire, hospitalier et résidentiel, afin de dégager quelques pistes de recommandations.

*Victor Leroy, Service de médecine des addictions, CHUV - Matthieu Rouèche, Fondation ABS à confirmer*

#### **A09 - Quelles interventions en réduction des risques hors les murs ?**

Une complémentarité est nécessaire entre pair·e·s, professionnel·le·s et consommateur·rice·s dont les compétences et les savoirs seront mis en dialogue lors de cet atelier.

*Gaël Lehmann, pair aidant, SYSTMD - Patricia Fontannaz, Rel'aids – un·e pair·e*

#### **A10 - Regards croisés sur la plus-value des pair·e·s dans la réduction des risques**

La plus-value des pair·e·s dans l'accompagnement du processus de rétablissement contribue à la réduction des risques et mérite d'être mises en lumière et soutenue par les institutions. Réflexions avec les pair·e·s, utilisateur·rice·s et professionnel·le·s.

*Sébastien Feller, pair aidant - Marianne Gaillard & David Tharin, Bartimé  
Roxanne Mazallon, paire praticienne, Re-pairs - Alice Delisle, Le Rôtillon*

#### **A11 - Le logement comme réducteur de risque**

L'expérience démontre que le logement permet de redonner aux personnes pouvoir d'agir, dignité, responsabilité et stabilité, contribuant à la réduction des risques. Echanges avec les locataires et professionnel·le·s sur les actions mises en œuvre.

*Arnaud Abt, ABS (à confirmer) - Joël Delmatti & Cédric Perriard, Le Levant - Valentine Saunier, Le Rôtillon*

#### **A12 - Réduction des risques en milieu de détention**

Depuis 2022, toutes les personnes injectrices détenues dans un établissement pénitencier vaudois peuvent bénéficier de matériel d'injection stérile. Discussion à propos du défi de l'implémentation de ce programme dans le contexte de la réduction des risques en milieu carcéral.

*Nathalie Jacquard, SMPP, CHUV – pair·e·s (à confirmer)*